



Communiqué de presse

Le taux de chômage standardisé dans la zone OCDE baisse à 5.5% en novembre 2007

Le taux de chômage standardisé dans la **zone OCDE**⁽¹⁾ était de 5.5% en novembre 2007, inférieur de 0.1 point de pourcentage à celui du mois précédent et inférieur de 0.4 point de pourcentage à celui de l'année précédente.

Dans la **Zone euro**⁽²⁾, le taux de chômage standardisé était de 7.2% en novembre 2007, identique à celui du mois précédent et inférieur de 0.7 point de pourcentage à celui de l'année précédente. Le taux de chômage standardisé aux **États-Unis** en décembre 2007 était de 5.0%, supérieur de 0.3 point de pourcentage à celui du mois précédent et supérieur de 0.6 point de pourcentage à celui de l'année précédente. Au **Japon**, le taux était de 3.8% en novembre 2007, inférieur de 0.2 point de pourcentage à celui du mois précédent et inférieur de 0.2 point de pourcentage à celui de novembre 2006.

Au mois novembre 2007, le taux de chômage standardisé était de 7.9% en **France**⁽³⁾, inférieur de 0.1 point de pourcentage à celui du mois précédent et inférieur de 1.0 point de pourcentage à celui de l'année précédente. En **Allemagne**, le taux était de 7.9% en novembre 2007, inférieur de 0.2 point de pourcentage à celui du mois précédent et inférieur de 1.3 point de pourcentage à celui de novembre 2006. Au **Canada**, le taux de chômage standardisé était de 5.9 % en novembre 2007, supérieur de 0.1 point de pourcentage à celui du mois précédent mais inférieur de 0.3 point de pourcentage à celui de l'année précédente. En septembre 2007, le taux était de 5.2% au **Royaume-Uni**, inférieur de 0.1 point de pourcentage à celui du mois précédent et inférieur de 0.2 point de pourcentage à celui de l'année précédente. En septembre 2007, le taux de chômage standardisé s'est maintenu à 6.0% en **Italie**, inférieur de 0.5 point de pourcentage à celui de l'année précédente.

Les taux de chômage standardisés pour les **autres pays de l'OCDE et leurs regroupements géographiques** sont disponibles dans l'[OECD.Stat web browser](#). Veuillez noter que ce communiqué de presse présente des données se référant à l'Union européenne (composition actuelle soit 27 pays). Les données précédemment publiées dans les communiqués de presse antérieurs couvrant l'Union européenne à 15 restent disponibles sous forme électronique.

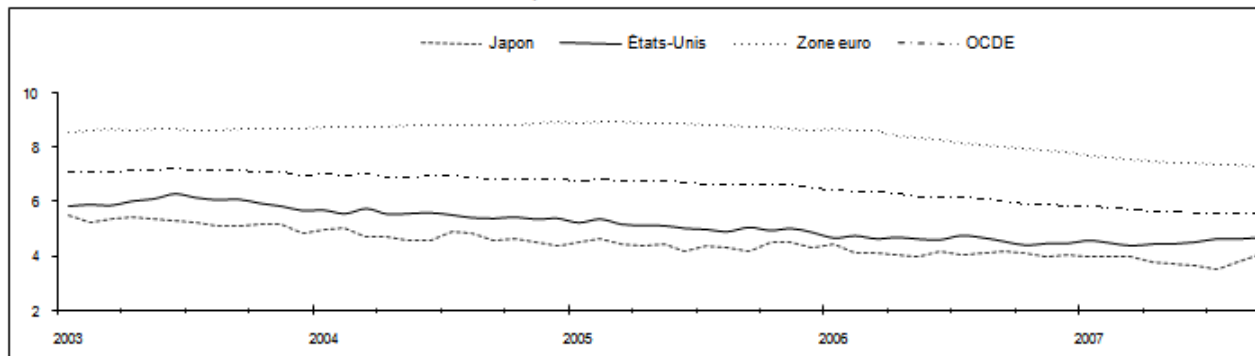
(1) La zone OCDE comprend les 27 pays membres de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles ou ont été estimées. Ce sont 12 pays membres de la Zone Euro (non compris la Slovénie) plus la République tchèque, le Danemark, la Hongrie, la Norvège, la Pologne, la République slovaque, la Suède, la Suisse, le Royaume Uni, le Canada, les États-Unis, l'Australie, le Japon, la Corée et la Nouvelle-Zélande. Pour les pays qui ne publient que des taux trimestriels les données mensuelles sont estimées par le Secrétariat.

(2) La Zone euro publiée dans ce communiqué de presse comprend les 13 pays suivants : l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie et l'Espagne.

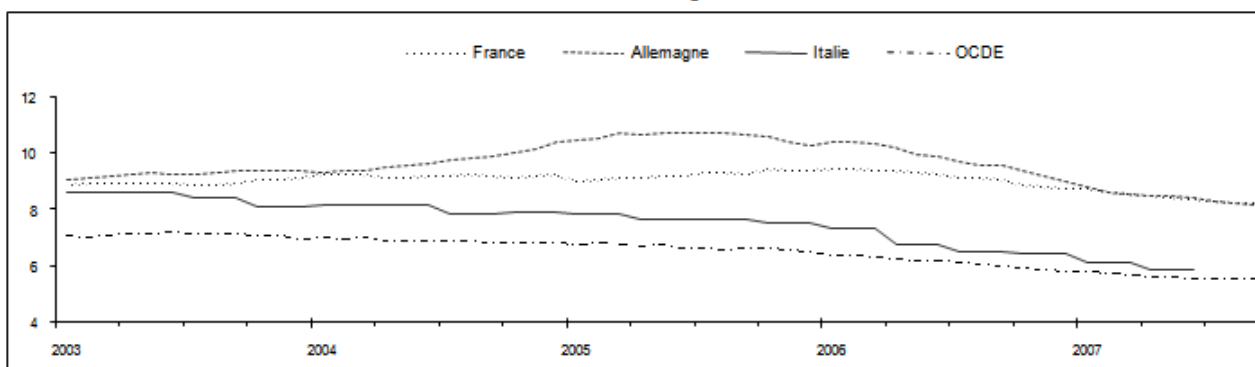
(3) Données révisées. Voir le [site Internet d'Eurostat](#) pour plus d'informations.

NB : Les taux de chômage standardisés de l'OCDE pour les pays de l'UE sont fournis par Eurostat. Pour des raisons méthodologiques, ces taux de chômage standardisés peuvent être différents de ceux publiés par les instituts statistiques nationaux.

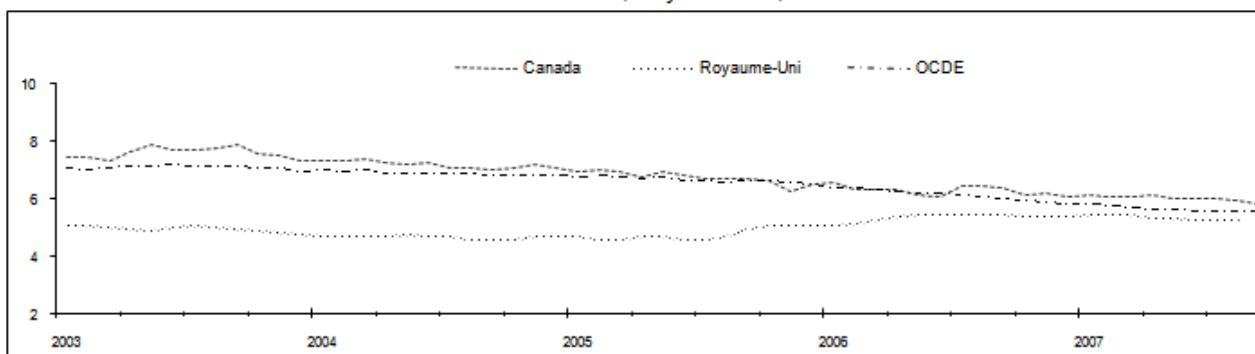
Japon, États-Unis, Zone euro, OCDE



France, Allemagne, Italie, OCDE



Canada, Royaume-Uni, OCDE



Taux de chômage standardisés de l'OCDE
Paris, le 11 janvier 2008
OCDE Taux de chômage standardisés - En pourcentage de la population active civile

	2006		2007										
	nov	déc	jan	fév	mar	avr	mai	jun	jui	aoû	sep	oct	nov
OCDE-Total	5.9	5.8	5.8	5.7	5.7	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.6	5.5
Union européenne	7.7	7.6	7.5	7.4	7.3	7.3	7.2	7.1	7.1	7.0	7.0	6.9	6.9
Zone euro	7.9	7.8	7.7	7.6	7.6	7.5	7.5	7.4	7.4	7.3	7.3	7.2	7.2
Sept grands	5.6	5.5	5.6	5.5	5.4	5.4	5.2	5.2	5.4	5.4	5.5	5.4	5.3
Canada	6.2	6.1	6.2	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	6.0	6.0	5.9	5.8	5.9
France	8.9	8.8	8.7	8.7	8.6	8.5	8.5	8.4	8.2	8.2	8.1	8.0	7.9
Allemagne	9.2	9.0	8.8	8.7	8.6	8.5	8.5	8.4	8.4	8.3	8.2	8.1	7.9
Italie	6.5	6.5	6.2	6.2	6.2	5.9	5.9	5.9	6.0	6.0	6.0		
Japon	4.0	4.1	4.0	4.0	4.0	3.8	3.8	3.7	3.5	3.8	4.0	4.0	3.8
Royaume-Uni	5.4	5.4	5.5	5.5	5.4	5.3	5.3	5.2	5.3	5.3	5.2		
États-Unis⁽¹⁾	4.5	4.4	4.6	4.5	4.4	4.5	4.5	4.6	4.7	4.7	4.7	4.8	4.7

(1) États-Unis décembre 2007 : 5.0

OCDE Taux de chômage standardisés - Variation du taux sur 12 mois

	2006		2007										
	nov	déc	jan	fév	mar	avr	mai	jun	jui	aoû	sep	oct	nov
OCDE-Total	-0.7	-0.7	-0.6	-0.7	-0.6	-0.7	-0.6	-0.6	-0.5	-0.5	-0.4	-0.3	-0.4
Union européenne	-1.0	-1.0	-1.1	-1.1	-1.2	-1.1	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0	-1.0	-0.9	-0.8
Zone euro	-0.8	-0.8	-1.0	-1.0	-1.0	-0.9	-0.9	-0.9	-0.7	-0.8	-0.7	-0.8	-0.7
Sept grands	-0.6	-0.5	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.4	-0.4	-0.2	-0.2	-0.3
Canada	-0.1	-0.4	-0.4	-0.2	-0.2	-0.3	0.0	0.0	-0.4	-0.4	-0.5	-0.3	-0.3
France	-0.5	-0.6	-0.8	-0.8	-0.8	-0.9	-0.8	-0.9	-1.0	-1.0	-1.0	-0.9	-1.0
Allemagne	-1.3	-1.3	-1.6	-1.7	-1.8	-1.7	-1.5	-1.5	-1.3	-1.3	-1.4	-1.3	-1.3
Italie	-1.0	-1.0	-1.1	-1.1	-1.1	-0.9	-0.9	-0.9	-0.5	-0.5	-0.5		
Japon	-0.6	-0.3	-0.5	-0.1	-0.1	-0.3	-0.2	-0.5	-0.5	-0.3	-0.2	-0.1	-0.2
Royaume-Uni	0.3	0.4	0.4	0.4	0.2	0.0	-0.1	-0.2	-0.1	-0.1	-0.2		
États-Unis	-0.5	-0.4	-0.1	-0.2	-0.3	-0.2	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.2	0.4	0.2



Taux de chômage standardisés de l'OCDE

Paris, le 11 janvier 2008

Les taux de chômage standardisés publiés pour 27 pays de l'OCDE reposent sur les définitions adoptées par la 13^{ième} Conférence des statisticiens du travail (appelées généralement directives du BIT). Selon ces définitions, les chômeurs sont les personnes d'âge actif qui, durant la période de référence, étaient sans emploi, disponibles pour travailler et avaient entrepris des démarches actives en quête d'un emploi.

L'application uniforme de ces définitions donne des estimations plus comparables d'un pays à l'autre que celles qui reposent sur des définitions nationales. Dans certains pays, les données nationales sur le chômage n'englobent que les personnes inscrites auprès des services publics de l'emploi. Selon les directives du BIT, les personnes sans travail qui cherchent un emploi par d'autres moyens peuvent être aussi considérées comme chômeurs et les demandeurs d'emploi peuvent ne pas être inclus parmi les chômeurs s'ils ont travaillé ou s'ils n'étaient pas disponibles pour travailler. Les taux de chômage standardisés publiés ici représentent le nombre de chômeurs en pourcentage de la population active civile (c'est-à-dire les chômeurs plus les personnes dans l'emploi civil). Les taux de chômage standardisés sont corrigés des variations saisonnières.

Les taux de chômage standardisés pour les pays membres de l'Union européenne et la Norvège sont calculés par l'Office Statistique des Communautés Européennes (Eurostat). L'OCDE est responsable de la collecte des données et du calcul des taux de chômage pour les autres pays.

En septembre 2000, Eurostat a adopté une nouvelle définition du chômage par un règlement de la Commission. Les détails sur la nouvelle définition et sa mise en application sont disponibles sur le [site Internet d'Eurostat](#).

La *Zone euro* publiée dans ce communiqué de presse comprend les 13 pays suivants : l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovénie et l'Espagne.

L'*Union européenne* comprend les 27 pays membres de l'UE : la Zone euro y compris la Slovénie plus la Bulgarie, la République tchèque, Chypre, le Danemark, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Roumanie, la République slovaque, la Suède et le Royaume-Uni.

La *zone OCDE* comprend les 27 pays membres de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles ou ont été estimées. Ce sont les 19 des 27 pays de l'Union européenne qui sont aussi membres de l'OCDE plus le Canada, les États-Unis, l'Australie, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et la Suisse.

Pour les pays qui ne publient que des taux trimestriels les données mensuelles sont estimées par le Secrétariat.

La prochaine publication des taux de chômage standardisés des pays de l'OCDE sera effectuée le vendredi 8 février 2008.

Pour plus d'information, les journalistes sont invités à contacter la Division des Relations avec les Médias de l'OCDE au (33) 1 45 24 97 00 ou à l'adresse électronique news.contact@oecd.org